

L'Afrique, historiquement liée à l'Europe, voit ses liens avec ce continent renforcés par les accords de Lomé passés entre la Communauté économique européenne (CEE) et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ce cadre ACP-CEE d'échanges privilégiés a des effets protectionnistes à l'endroit des biens et services canadiens. Citons, à titre d'exemple, les normes européennes utilisées par les pays africains dans la rédaction de leurs appels d'offres internationaux.

Dans les objectifs de diversification de ses marchés d'approvisionnement aussi bien que d'exportation, l'Afrique fait appel à de nouveaux fournisseurs ou clients potentiels. Voilà pourquoi on note la présence de plus en plus active de représentants d'entreprises privées et/ou publiques de pays tels que le Brésil, la Grèce, la Corée du Sud, le Japon ou encore ceux des pays de l'Est.

Quant au Canada, force est de constater que depuis 1986, ses exportations vers l'Asie et le Pacifique ont dépassé, en valeur, le total des ventes vers l'Europe de l'Ouest. Le Japon est désormais le deuxième partenaire commercial du Canada après, bien sûr, les États-Unis qui absorbent quelque 75 % de sa production.

Dans l'éventualité de la signature d'un accord de libre échange avec son voisin du Sud, le Canada va-t-il réduire ses relations commerciales avec ses autres partenaires, et notamment l'Afrique? Question d'autant plus pertinente que les infrastructures de transport aérien et maritime liant ces deux entités sont inexistantes à l'exception d'une liaison de deux jours par semaine avec le Maroc, par avion et avec escale à New York. Deux succursales de banques canadiennes semblent être installées en Afrique. L'une au Caire, l'autre à Nairobi; là encore, structure d'accueil déficiente.

On comprend mieux pourquoi les relations commerciales du Canada avec l'Afrique représentent grosso modo 1 % de la valeur marchande totale des échanges économiques de ce pays avec le reste du monde. Quand on regarde la liste (dressée par l'OCDE) des dix principaux clients et fournisseurs de l'Afrique, en 1987, on y remarque l'absence du Canada. En revanche, de 1978 à 1982, le volume des exportations vers l'Afrique a triplé. L'Algérie est devenue un des principaux partenaires commerciaux du Canada à l'échelle mondiale.

Cette faiblesse relative des liens économiques s'explique également par le fait que ce type de relations se fonde sur

une connaissance mutuelle qui se concrétise à long terme. Les partenaires historiques de ce continent côtoient ses cultures et civilisations depuis près de quatre siècles, le Canada depuis quelque 20 ou 30 ans. En dépit, cependant, de cette contrainte quasi concurrentielle, la nature protéiforme et l'intensité grandissante des interactions canado-africaines s'avèrent exceptionnellement diversifiées. Analysons-en quelques-unes des caractéristiques clés.

IV — Diversité et richesse des échanges canado-africains

Une volonté convergente de la part des gouvernements africains, fédéral et provinciaux canadiens, voilà la base et le départ des échanges qui s'accroissent régulièrement depuis près de 20 ans. En conséquence, les autres acteurs socio-économiques des relations internationales interviennent de façon significative. Pensons, en guise d'exemple, au rôle fondamental des universités, ONG, syndicats, églises, coopératives, municipalités, médias, entreprises à but lucratif, entreprises culturelles, etc. Regroupons-en quelques-uns autour des interventions touchant le développement des ressources humaines, le secteur socio-économique, celui de la communication et des arts, ainsi que le monde des affaires afin d'illustrer la diversité et la richesse des échanges canado-africains.

- Le développement des ressources humaines, préoccupation prioritaire de l'ACDI notamment, est omniprésent dans chaque projet canadien. Les principaux maîtres-d'œuvre demeurent cependant les institutions d'éducation postsecondaire. Il est à ce propos particulièrement significatif de signaler que l'Afrique francophone vient au premier rang des déboursés bilatéraux, entre 1971 et 1987, pour les projets d'appui institutionnel (avec 45 % des fonds) et que l'Afrique anglophone arrive au troisième rang avec 20 % des sommes. Le continent obtient ainsi, à lui seul, près des deux tiers des efforts de coopération internationale menés par les universités et collèges canadiens. Un problème fondamental demeure : celui de la reconnaissance politique et socio-culturelle, sur le marché du travail africain, de la formation et des diplômes dispensés par les institutions canadiennes d'enseignement supérieur. L'acuité de cette contrainte s'avère d'autant plus sérieuse que près de 3 600 étudiants africains se retrouvent en 1987-1988 dans les programmes canadiens ►